

Préambule

Pour débiter la soirée d'échanges, Valérie MATHIAS HUSSON de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque (AGUR) propose aux participants une visite commentée de l'exposition dédiée au PLUi HD.

Elle explique que le PLUi HD est un Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet dédié à l'Habitat et un autre dédié aux Déplacements, ce qui constitue une nouveauté pour la CUD. De plus, deux axes transversaux nourrissent toutes les réflexions en cours, à savoir la santé et le plan air climat énergie territorial.

Afin de construire ensemble le devenir du territoire, les élus ont souhaité qu'une large concertation s'organise à l'occasion de l'élaboration du document d'urbanisme. Car, au-delà du document technique, les habitants sont concernés en premier lieu. En effet, le PLUi HD traite de l'aménagement des espaces publics, de la nature en ville, de l'environnement et des risques, de la mobilité, de l'économie, de l'habitat.

Cette démarche invite donc les habitants à faire part de leurs idées, de leurs remarques pour améliorer leur vie quotidienne, grâce à leur expertise d'usage.

L'état des lieux du territoire qui est présenté aborde toutes les thématiques centrales que sont la démographie et l'habitat, le développement économique, industriel portuaire et agricole, les paysages, le patrimoine et la culture, l'environnement, la mobilité, l'accessibilité et les déplacements et la santé et le cadre de vie. Cette exposition informe les visiteurs en s'appuyant sur des chiffres, des illustrations, des études ; elle est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.dk-pluihdidees.fr/fileadmin/user_upload/Panneaux_expo_PLUIHD.pdf

Toutes ces informations appellent les visiteurs à débiter des différents sujets abordés dans l'exposition.

Introduction

Frédéric BUSSELEZ, animateur.

Damien CAREME, vice-Président à la transformation écologique et sociale de l'agglomération, à l'environnement, à l'énergie et au transport (CUD), Maire de Grande-Synthe.

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Catherine VERLYNDE, vice-Présidente à l'habitat (CUD), Maire de Bray-Dunes.

Monique BONIN, vice-Présidente à la politique territoriale de santé (CUD).

Damien CAREME salue les participants et les remercie de leur présence. Il revient sur les différentes réunions de concertation ayant déjà eu lieu dans le cadre du PLUi HD. Pour Damien CAREME, cela traduit une démarche particulièrement volontariste de la part de la CUD. Le document issu de ces réflexions et échanges va permettre de déterminer les enjeux du territoire en matière d'habitat, de développement économique, de transport et de santé. Damien CAREME explique que le territoire fait face à de nombreux défis, qui doivent le conduire à concilier développement économique, préservation de l'environnement et bien-être des habitants. Damien CAREME se félicite de la présence de nombreux habitants dans l'auditoire et les invite à entrer dans le débat.

Pour Bernard WEISBECKER, la discussion qui s'amorce doit mettre en exergue les points forts, mais aussi les points faibles de l'agglomération. Ce diagnostic permettra de renforcer l'attractivité du Dunkerquois. Bernard WEISBECKER estime que ce dialogue avec les habitants est primordial, dans la mesure où ils connaissent parfaitement le territoire.

S'agissant du thème de la santé, Monique BONIN indique qu'au-delà de l'offre de soin, le cadre de vie et l'environnement socioéconomique ont une incidence certaine sur l'état de santé d'une population. Les élus du territoire, via le PLUi HD, peuvent donc prendre des décisions qui contribueront directement ou indirectement à la bonne santé des habitants. Elle se félicite que ces sujets soient traités dans le PLUi HD et ajoute que ce processus rentre tout à fait dans les compétences de la CUD.

Catherine VERLYNDE, porteuse du volet habitat du PLUi HD, insiste sur la nécessité pour le territoire de se doter d'un véritable parcours résidentiel. Il s'agit d'offrir aux habitants des logements adaptés à chaque stade de leur vie. Catherine VERLYNDE revient sur le côté participatif de la démarche. Les élus tiennent à recueillir les avis et propositions de chacun, afin d'arriver à un dispositif répondant aux attentes du plus grand nombre.

Concernant le volet déplacement du PLUi HD, Damien CAREME revient sur la nécessité de revoir nos habitudes en termes de déplacement. Il rappelle que le projet « DK'Plus de mobilité » va œuvrer en ce sens, mais que l'urbanisme devra être repensé autour des pôles de mobilité, des axes de transport. En outre, les élus travaillent à une densification de l'habitat urbain, afin de limiter l'étalement des villes, dans le but de préserver les terres agricoles.

Débat – première séquence

Annie ESPANDJU fait le constat que de nombreuses femmes âgées vivent seules dans de grandes habitations, devenues difficiles à entretenir. Elle suggère la création d'une offre comprenant des logements plus modestes, mais mieux adaptés à cette population. Catherine VERLYNDE rejoint Annie ESPANDJU et précise qu'une telle offre existe déjà. Pour Fabienne CASTEL, les bailleurs sociaux devraient établir des règles permettant de fluidifier la rotation des locataires. Elle cite l'exemple de la ville de Dunkerque, qui a signé des conventions en ce sens avec les bailleurs sociaux. Ces conventions permettent de mieux adapter l'offre à la composition des foyers.

Olivier BERTH s'enquiert des mesures prévues dans le PLUi HD pour lutter contre la désertification médicale. D'autre part, il juge le nombre de places en EHPAD insuffisant, alors même que la population du territoire est vieillissante. Sylvain MAZZA souligne le fait que de nombreux immeubles ne sont plus adaptés aux seniors qui les occupent. De ce fait, ces derniers se retrouvent isolés socialement. Pour Sylvain MAZZA, il faut accompagner cette population pour lui permettre de vieillir chez elle dans de bonnes conditions. Enfin, il s'interroge sur le fait que des habitants de l'agglomération la quittent pour s'installer à proximité, dans des territoires voisins.

Monique BONIN précise que selon les critères de l'ARS, le territoire n'est pas considéré comme un désert médical. Cependant, la question risque de se poser si trop peu de médecins sont remplacés lors de leur départ à la retraite. Monique BONIN regrette qu'une trop grande liberté soit laissée aux médecins libéraux quant au lieu de leur installation. Elle constate un phénomène positif, qui est que de plus en plus de jeunes médecins désirent se regrouper au sein de maisons de santé pluridisciplinaires. Il est nécessaire d'encourager et d'accompagner de tels projets, d'autant que ces médecins deviennent par la suite de véritables relais de l'ARS. A ce titre, ils pourront mener des projets de santé, mais Monique BONIN reconnaît que de nombreux médecins ne sont pas formés à une telle démarche. Elle poursuit son intervention en assurant que la CUD et tous les acteurs institutionnels du secteur de la santé apportent leur aide aux professionnels de santé désireux de se regrouper. Pour Monique BONIN, il faut également travailler sur l'attractivité générale du territoire, sur le cadre de vie, pour réussir à attirer de nouveaux médecins.

Damien CAREME complète cette intervention, en signalant que le changement d'image du territoire est en marche. Il est nécessaire de diversifier l'économie du Dunkerquois, afin qu'il soit moins dépendant d'industries lourdes et polluantes. Cette diversification aura également pour effet une diminution de la pollution atmosphérique. Néanmoins, Damien CAREME reconnaît qu'un complet changement d'image prendra du temps. S'agissant de la question du logement, Damien CAREME regrette que les règles en matière d'accessibilité aient été largement assouplies. Tout comme Fabienne CASTEL, il estime que certaines familles du parc social sont en situation de sous-occupation. Cependant, il ne blâme pas ces locataires, parce qu'il est conscient qu'une offre adaptée financièrement ne leur est pas proposée. Selon lui, ce sont les règles nationales en la matière qui doivent évoluer. Bernard WEISBECKER cite l'exemple de l'implantation d'un béguinage à Leffrinckoucke. Même si cette expérience est globalement positive, il note qu'il est nécessaire de donner la possibilité aux locataires de ces structures de recevoir occasionnellement leur famille. En outre, les seniors doivent rester à proximité de leur quartier d'origine, afin que les liens sociaux ne soient pas altérés.

En matière de consommation d'espaces agricoles, Emmanuel DESTEIRDT s'enquiert d'éventuelles constructions à Spycker. Catherine VERLYNDE précise que le PLU comporte l'objectif de construire 2/3 des logements en renouvellement urbain et 1/3 en extension urbaine. Bien entendu, ces ratios s'appliquent de façon globale à l'agglomération. Pour Catherine VERLYNDE, ceci explique en partie le départ de certains habitants vers des territoires voisins. Ces territoires n'appliquent pas la même règle en matière d'urbanisme, ce qui permet à ces habitants d'acquérir de plus grands terrains. Le SCoT devrait permettre de remettre les territoires qui le composent sur un pied d'égalité. Catherine VERLYNDE assure que les maires ont à cœur de préserver les espaces agricoles.

Les enjeux liés à la santé

Sandrine BABONNEAU, urbaniste, AGUR.

Sandrine BABONNEAU procède à une présentation sur le thème de la santé. Elle rejoint Monique BONIN sur le fait que l'état de santé d'une population ne se limite pas à l'offre de soins. Selon l'OMS, la santé se définit par un état complet de bien-être physique, mental et social. S'appuyant sur cette définition, Sandrine BABONNEAU explique que le PLUi HD aura un impact sur la santé des habitants, puisqu'il influera sur leur cadre de vie.

Depuis quelques années, la question de l'aménagement et de la préservation du cadre de vie est au cœur des réflexions des urbanistes par le biais du cadre de vie et de la mobilité. Il est prouvé que les espaces verts situés dans les villes ont un effet bénéfique pour la santé, notamment psychologique, et permettent de lutter efficacement contre les îlots de chaleur urbains. Ces espaces naturels créent du lien social entre les habitants, dans la mesure où ils deviennent des espaces d'échange. Sandrine BABONNEAU a la conviction que ces éléments doivent être intégrés dans le PLUi HD. La mobilité participe également au maintien de la bonne santé de la population. Sandrine BABONNEAU cite l'exemple de la Métropole de Nantes qui, en développant l'usage du vélo, a calculé qu'elle évitera ainsi plusieurs centaines de décès prématurés dans les dix années à venir, sans compter le bénéfice économique pour la collectivité. Forte de cette étude, la Métropole de Nantes a adopté un plan vélo ambitieux ayant pour objectif de multiplier par trois la part modale du vélo d'ici 2030.

Sandrine BABONNEAU effectue un zoom sur les habitudes en termes de mobilités douces sur le territoire de la CUD. Avec 2 %, la part modale du vélo est plutôt faible. Par contre, les études montrent que la marche à pied est assez développée. En effet, 25 % des déplacements quotidiens sont effectués par ce biais. Même si c'est un élément positif,

Sandrine BABONNEAU juge qu'il existe une marge de progression, puisque la grande majorité des trajets compris entre 1,5 et 3 kilomètres sont encore réalisés en voiture, alors même qu'ils pourraient être effectués autrement. Pour Sandrine BABONNEAU il s'agit de réfléchir, en amont des projets, à tout ce qui pourra faciliter le développement d'une autre mobilité. Elle estime que le PLUi HD est l'occasion de poser des jalons en ce sens.

Débat – deuxième séquence

Annie ESPANDJU suggère que la réserve naturelle de Grande-Synthe soit davantage identifiée afin d'augmenter sa fréquentation. D'autre part, elle propose la création d'un tunnel piéton sous la D601, pour en faciliter l'accès. Pour Anthony RIGAUT, le littoral dunkerquois ne propose pas assez d'activités nautiques. Selon lui, la côte manque cruellement de bases nautiques facilement accessibles, alors même que ce sont des facteurs d'attractivité pour un territoire maritime. D'autre part, en ce qui concerne le développement de l'activité physique, il estime que le PLUi HD doit prendre en compte les spécificités propres au jeune public, hyper connecté et peu enclin au sport. Annie ESPANDJU le rejoint sur ce point. Elle suggère la création de groupes de parole composés de parents, pour échanger sur l'éducation des enfants. Pour elle, les enfants sont beaucoup trop connectés aux écrans, ce qui ne manquera pas de détériorer les liens sociaux dans le futur. Pour Ludovic LAURENT, c'est aux parents d'inciter leurs enfants à faire de l'exercice physique, d'autant que Grande-Synthe comporte des espaces verts et de nombreuses installations sportives. Sylvain MAZZA estime que l'apprentissage du lien social commence dès le plus jeune âge, dans la cellule familiale.

S'agissant du nautisme, Bernard WEISBECKER reconnaît que c'est un élément qui pourrait être plus visible, d'autant que c'est un élément fort du territoire. Il rappelle l'existence de deux bases, particulièrement fréquentées, qui sont celles de Malo et de Bray-Dunes. Concernant les déplacements, Bernard WEISBECKER demande aux participants de prendre conscience de la prééminence de l'automobile sur le territoire. Il espère que le projet « DK'Plus de mobilité » changera les habitudes des citoyens en la matière, au bénéfice de l'environnement et des finances des ménages. Damien CAREME complète cette intervention en précisant que la moitié des déplacements en voiture est effectué pour déposer les enfants à l'école. Il juge ce chiffre particulièrement éloquent.

Les enjeux liés à la qualité de l'air

Samuel DEGEZELLE, Chef de projet, CUD.

Samuel DEGEZELLE précise que la surveillance de la qualité de l'air est assurée par ATMO. Le territoire comporte treize stations d'analyse de l'air. Les résultats de cette surveillance sont consultables par tout un chacun, sur Internet, par le biais du site d'ATMO. Les particules fines, particulièrement présentes lors des épisodes de pollution, sont un problème de santé publique. En effet, ces particules pénètrent au plus profond des poumons, provoquant ainsi des dégâts dans l'organisme. Lors d'un pic provoqué par les particules fines, les pouvoirs publics recommandent donc aux personnes sensibles de rester confinées.

En 2017, selon ATMO, le département du Nord a connu 25 pics de pollution. En juin 2018, ce même organisme a déjà recensé 23 pics de pollution. Pour Samuel DEGEZELLE, la situation est donc préoccupante. S'agissant plus spécifiquement du territoire, 25 % des particules fines en suspension ont pour origine le transport routier, tandis que l'industrie est responsable du reste des émissions. L'ozone (polluant secondaire) est également un polluant présent sur le territoire.

ATMO établit une cartographie afin de définir les secteurs comportant le plus d'enjeux en matière de qualité de l'air. Ces cartes se révèlent particulièrement utiles lors de projets urbains, pour éviter le phénomène de concentration de polluants. D'après les mesures effectuées en 2017 sur le territoire, la qualité de l'air était globalement bonne, voire très bonne, quatre jours sur cinq. Par contre, un jour sur cinq, la qualité de l'air était médiocre à très mauvaise.

S'agissant plus spécifiquement de Grande-Synthe, la qualité de l'air apparaît dégradée dans la zone où se situent les activités industrielles. Néanmoins, la population n'est pas exposée à des dépassements des valeurs limites réglementaires. Pour autant, 8 % de la population vit dans des zones où la vigilance est de mise. Samuel DEGEZELLE attire l'attention des participants sur le fait que des polluants peuvent se concentrer à l'intérieur des habitations. Il leur recommande donc d'aérer ces dernières régulièrement.

En termes de statistiques, Samuel DEGEZELLE constate une diminution de 45 % des particules fines dites « PM2,5 » et de 31 % pour les particules fines dites « PM10 » entre 2008 et 2017. Le dioxyde d'azote, issu du trafic routier, est également à la baisse. Enfin, cette tendance se confirme également pour les gaz soufrés. Même si les pics de pollution sont encore trop nombreux, Samuel DEGEZELLE note qu'ils sont beaucoup moins fréquents qu'en 2012 et 2013. Pour lui, c'est l'illustration de l'efficacité des actions menées en lien avec les industriels.

Débat – troisième séquence

S'agissant des particules fines, Annie ESPANDJU demande si l'organisme peut lutter contre ces dernières. D'autre part, elle s'inquiète des conséquences de la pollution atmosphérique sur les produits issus des potagers. Samuel DEGEZELLE explique que l'organisme peut lutter jusqu'à un certain point, mais qu'au-delà d'une certaine quantité de particules respirées quotidiennement pendant de nombreuses années, les dégâts sont irréversibles. S'agissant des produits du potager, Samuel DEGEZELLE estime qu'il faut les laver afin de limiter les risques potentiels.

Pour Sylvain MAZZA, ce sont les entreprises qui sont principalement responsables de la pollution atmosphérique. Il comprend l'importance de ces dernières pour le territoire, mais juge qu'il est urgent de concilier économie et respect de l'environnement. Selon Fabienne CASTEL, les acteurs industriels du territoire respectent leurs obligations en matière de lutte contre la pollution, notamment en termes d'arrosage des poussières, mais ils le font *a minima*, ce qu'elle juge comme étant insuffisant.

Concernant les acteurs industriels de la région, Bernard WEISBECKER assure refuser tout chantage économique, qui viserait à sacrifier l'environnement au profit de l'emploi. Il explique que la CUD a lancé le programme TIGA, dont le but est d'attirer des usines innovantes et non polluantes. En outre, il s'agit de créer des filières d'économie circulaire entre les différentes usines de l'agglomération.

Conclusion

Damien CAREME, vice-Président à la transformation écologique et sociale de l'agglomération, à l'environnement, à l'énergie et au transport (CUD), Maire de Grande-Synthe.

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Bernard WEISBECKER et Damien CAREME remercient les participants pour les échanges constructifs qui ont émaillé cette dernière réunion de concertation consacrée au PLUi HD. Damien CAREME est conscient que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans la préservation de l'environnement, mais il rappelle aux participants que cela passe également par des gestes quotidiens que chacun doit adopter dans sa façon de se déplacer ou de consommer.